

L'Art du Chi en Belgique

Momignies (région Chimay)

Avec Christian Michel

Formateur Art du Chi – Méthode Stévanovitch

14 – 15 – 16 – 17 mai 2026



Momignies mai 2025

Utilisation des complexes sonores porteurs de Chi développés par Vlady Stévanovitch !



Jeudi : 11 exercices – 24 Postures – Automassages, relaxation

Ouvert aux débutants

Vendredi : 108 Postures – Petite Circulation

Samedi et dimanche : 127 Postures – Techniques vocales d'émission de Chi

Au sujet des techniques vocales d'émission de Chi ?

La vibration des sons porteurs de Chi touche le corps et l'être au plus profond,
amenant à des états de conscience et de perception supérieurs.

La pratique des sons peut se suffire à elle-même, mais elle influence également le Tai Ji Quan,
l'entraînant vers une expérience plus vibrante encore !



Infos pratiques au verso !

Association Arts Energétiques - Voie intérieure (France)

Portable : +33 6 24 22 71 88 - christian@artduchi-aevi.fr - www.artduchi-aevi.fr

Informations pratiques stage 14-17 mai 2026 (Ascension) - Christian Michel

Le stage est résidentiel pour qui veut.

Ce choix permet une belle expérience de groupe, permet l'échange aussi en dehors des cours... A vivre !

Si vous ne prenez pas la pension complète ni ne commandez de repas isolés,
prévoyez 10 €/jour de frais d'occupation du lieu et participation aux collations des pauses.

Les chambres et dortoir (16 lits) se partagent, c'est simple et « à la bonne franquette ». La literie est fournie, prévoyez draps, housse, taie d'oreiller, ou votre sac de couchage. Vous pouvez prendre votre tente pour plus d'intimité.

Il y a des possibilités de logement aux alentours si vous souhaitez plus de confort.

Voyez directement avec Sébastien notre hôte : la.belgite@gmail.com. Il vous conseillera.

Attention, vous êtes un/e petit ronfleur, ça passe ! Vous faites trop de bruit, ça ne passe pas !

Prévoyez alors votre tente ou un logement individuel à l'extérieur pour ne pas incommoder vos voisins de chambrée.

Merci !



Lieu : La Pilerie 14, 6590 Momignies, Belgique

Horaire : 9h30-12h30 - 14h30-17h30 (dimanche 17h)

Arrivée possible dès mercredi soir 18h30-19h (soupe d'accueil, compléter avec votre pique-nique)

Prix enseignement : 70 €/jour - 260 €/4 jours

Hébergement/repas :

Prix pension complète de mercredi soir (soupe uniquement) ou jeudi matin à dimanche midi :

240 € en chambre - 220 € en tente

Prix pension partielle : 70 €/nuit+3 repas en chambre - 65 €/ nuit+3 repas en tente

Prix repas isolé : 20 €

Base des repas : végétarien. Possibilité de tenir compte de certaines spécificités alimentaires, signalez-vous

Si vous ne prenez ni repas ni pension, nos hôtes vous demanderont 10 €/jour de participation aux pauses et frais d'occupation

Prévoir :

Tapis d'exercice confortable, coussin, banc de méditation, couverture... Le confort d'abord.

Les habits adéquats pour la pratique en extérieur.

Modalité d'inscription et de règlement stage 14-17 mai 2026:

Données d'inscription à renvoyer par courriel, WhatsApp... Merci :

Nom, prénom, tél., courriel, niveau de pratique, code postal (pour éventuel covoiturage)

ENSEIGNEMENT je m'inscris pour :

O stage complet arrivée mercredi soir 13/5 18h30 O stage complet arrivée jeudi matin 14/5

O stage partiel, précisez :

PENSION/REPAS je m'inscris pour :

O Pension complète stage complet O Pas de pension/repas (prévoir 10€/jour)

O Pension complète stage partiel, repas isolés, détaillez :

O chambre

O j'amène ma tente

Règlement :

Pensions, repas isolés, participation aux frais (si pas de pension, repas) : à régler sur place en espèces

Enseignement à régler par virement comme indiqué ci-dessous :

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée et à réception du virement sur le compte :

Association Arts Energétiques Voie intérieure - La Ribière, F-04200 St Vincent-Sur-Jabron

IBAN : FR76 1910 6008 3943 6815 9802 355 - **BIC :** AGRIFRPP 891

Communication : stage 14-17 mai 26

Pensez à vous inscrire bien à temps et à faire le virement pour garantir votre place !

En cas d'annulation :

Repas : moins de 7 jours avant le début du stage = les repas commandés sont dus

Enseignement :

Avant le 14/04/2026 = remboursement intégral - Après le 30/04 = arrhes retenus 50 %

Après le 7/05 = aucun remboursement, n'annulez pas !

Au plaisir de se voir et de pratiquer ensemble !